

VEILLÉE DE PRIÈRE DE L'AUMÔNERIE DU PAYS DE FRANCE DU DOYENNÉ DE LUZARCHES

avec la participation du Père Bertrand DELCEY

En ce samedi de décembre les jeunes du doyenné, auxquels se sont joints les adultes, ont répondu à l'invitation de l'Aumônerie du Doyenné de Luzarches à participer à leur veillée de prière annuelle animée par le Père Bertrand Delcey, aumônier de la prison de Fleury-Mérogis. L'église avait été soigneusement préparée notamment avec un grand écran permettant la projection des textes de chants et des vidéos. La soirée a bénéficié du support de groupes de jeunes du doyenné, Chloé, Gilles et Pierre, pour l'accompagnement instrumental, et Hermine pour ce qui est du chant choral.



Le Frère Rémi Yao, en charge des activités de l'Aumônerie du Pays de France a coordonné le déroulement de cette veillée à laquelle participaient le Père Monnet Yapo, curé-doyen de Luzarches, le Père Betrand Rosier, curé de Fosses, le Père Mellon Tchibozo, curé de Viarmes et le Père Rémy Mingou, curé de Louvres.

La soirée a débuté par les chants de louange suivis de la projection d'une vidéo produite par le service diocésain pour la pastorale des jeunes.

La soirée portant sur la Miséricorde, le Père Bertrand Delcey a traité le sujet en s'appuyant sur des témoignages de personnes détenues. Il a ainsi

expliqué comment le contexte carcéral dans lequel il exerce depuis cinq ans lui a permis d'approfondir ce thème. Il a tout d'abord expliqué ce qu'était l'aumônerie dans une prison ainsi que son organisation. Puis, à partir de lettres de détenus qu'il a commentées le Père Bertrand a mis en évidence le chemin de repentance que la miséricorde de Dieu permet de leur ouvrir. Les deux témoignages suivants que le Père Bertrand a lus en conclusion de son intervention illustrent bien dans quel état d'esprit peuvent se retrouver des repentis :

« Seigneur votre amour est assez grand pour pardonner à un prisonnier qui a commis des péchés pour avoir une meilleure espérance de vie, mais maintenant j'ai compris qu'on pouvait se nourrir honnêtement ».

« Seigneur, j'ai confiance en Toi, Tu m'as montré qui je suis. Maintenant j'ai confiance en moi. Tu m'encourages à faire mieux, Tu m'as appris à pardonner. Quand j'étais malade dans mon cœur, Tu m'as guéri. Quand j'étais perdu Tu m'as retrouvé. Tu m'as enlevé de l'ombre, Tu m'as mis dans la lumière. Quand je suis faible et envie d'abandonner, Tu me donnes la force. Tu m'as délivré de l'imperfection



dans laquelle je me trouvais, maintenant mon cœur est moins lourd. Je n'ai plus de haine, maintenant toutes mes tristesses sont parties. Tu as changé ma vie, je vois la vie différemment. Tu m'as mis sur le bon chemin. Tu seras toujours devant et moi derrière. Je veux suivre ton chemin, ton chemin est le chemin du bonheur.

Le Père Bertrand a ensuite répondu aux questions des participants dont on trouvera les principaux extraits ci-après.

La cérémonie d'adoration eucharistique, grand moment de recueillement, qui terminait cette soirée a commencé par le dépôt de bougies de dévotion. Le Père Monnet revêtu des ornements sacerdotaux et les prêtres se sont rassemblés au pied de l'autel pour adorer le CHRIST qui y était exposé. Dans un silence profond chacun a pu entrer progressivement dans une relation intime avec le Seigneur. Le Père Monnet a procédé à la bénédiction des participants.





En conclusion de la veillée, le Frère Rémi a vivement remercié le Père Bertrand d'être venu de loin adresser aux jeunes de notre doyenné un message sur son engagement auprès des personnes en grande difficulté. Il a remercié les prêtres du doyenné présents ce soir, les jeunes venus nombreux et les parents qui se sont déplacés nombreux, malgré le froid, pour les accompagner. Il a salué le travail des animateurs de l'aumônerie qui consacrent beaucoup de temps auprès des jeunes pour la transmission de la foi et tous ceux qui ont œuvré dans la préparation de cette soirée. Leur mission se révèle utile et nécessaire et l'on constate au sein de notre aumônerie tous les fruits que cela produit.

Quelle est la proportion de prisonniers qui sont croyants ou qui s'intéressent aux questions propres à l'église et avec qui vous pouvez prendre des contacts ?

R/ Tout d'abord je voudrais dire que la paroisse la plus pratiquante du diocèse (Évry), c'est Fleury-Mérogis. Je suis là pour les accompagner, les aider à lire l'évangile et à le méditer. Cela ne marche pas à tout les coups ; « il m'arrive de prendre un mur... » a-t-il ajouté. En toutes circonstances je me dit que je suis là pour les aider et faire avec eux un bout de chemin.

Comment devient-on aumônier de prisonnier ? Cela nécessite-t-il une certaine faculté voire un certain penchant ?

R/Il est admis que dans l'aumônerie d'une prison il y ait un prêtre du diocèse. J'ai été nommé pour cela par mon évêque. J'ai souvent été à l'aise avec des gens « à la marge et à la périphérie ». Pour accomplir cette mission il faut savoir se taire et écouter. On n'est pas là pour faire de la morale ou donner des leçons. La principale qualité de l'aumônier est d'accepter de faire un bout de chemin avec des personnes en difficulté

Quand vous êtes devant un prisonnier qui souffre que lui dites-vous?

R/Dans de telles circonstances je m'efforce de ne pas trop parler? Ma seule présence est précieuse et constitue un atout majeur. Il faut être là, simplement, même en silence, écouter et surtout ne pas fuir face aux difficultés. Il ne faut pas chercher à faire de la morale. Il faut accueillir la révolte de la personne que l'on a devant soi. Il faut aider à faire le bien et laisser le temps faire son travail. Il ne faut pas imposer.

Comment le prisonnier se situe-t-il à la fois face à la miséricorde de Dieu et face à la justice des hommes ?

R/Il n'y a que Dieu qui peut juger. Pour vivre en société il faut respecter les règles du jeu; donc si l'on joue mal c'est normal que l'on soit sanctionné. La miséricorde de Dieu va être que le premier condammé est celui qui n'a pas respecté les règles et l'enjeu énorme est qu'il en prenne conscience en se disant que s'il a fauté cela n'est pas irrémédiable et qu'il y a toujours un moyen de repartir de l'avant. La justice de Dieu c'est de tendre la main et permettre de prendre confiance en soi et d'avancer.

Est-ce qu'il vous arrive d'avoir des contacts avec des prisonniers une fois libérés ?

R/ Non, il n'y a plus de contacts et il y a deux raisons pour cela. La première est légale : elle stipule que lorsqu'on a une fonction dans une prison il est interdit d'entretenir des relations avec des personnes ayant quitté l'établissement pénitenciaire. La seconde est qu'en tant qu'aumônier on n'a pas le droit d'une façon générale d'avoir des contacts avec des familles de personners détenues. Cela étant on peut être amenés à servir de relais pour aider une personne libérée et favoriser des contacts par exemple avec des paroisses ou des associations mais uniquement en jouant un rôle d'intermédiaire.















